



Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle 02 au 08 septembre 2015

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A LA UNE

CONTENTIEUX ELECTORAUX

Les audiences sur les contentieux électoraux ont débuté auprès du tribunal administratif d'Antananarivo. Les juges ont ainsi entendu les deux parties, le camp de l'association Freedom qui a déposé la requête pour disqualification et le TIM, qui doit défendre sa liste, plus particulièrement sa candidate Lalao Ravalomanana par rapport à cette demande réclamant son retrait de la course à la magistrature de la capitale. Leurs partisans respectifs sont venus nombreux assister à l'audience publique. A cette occasion, l'avocat du parti TIM a admis devant les juges qu'ils ont volontairement apposé le terme « Neny » sur le bulletin unique. Ni l'OVEC, ni les autres organes électoraux n'ont fait d'observation à propos de ce signe distinctif, se défend l'avocat de Lalao Ravalomanana. Les audiences devraient s'étendre sur 4 jours.

*Profitant du fait que **FREE FM** soit dirigée par la journaliste candidate Lalatiana Rakotondrazafy, l'association Freedom a émis une annonce incitant les citoyens n'ayant pas pu s'acquitter de leur devoir ou qui sont âgés de 18 ans révolu mais qui ne figurent pas dans la liste électorale, à inscrire leurs noms sur la liste établie par l'association dans l'optique d'effectuer une comparaison avec la liste électorale de la CENI-T. Par ailleurs, une véritable campagne de dénigrement contre Marc Ravalomanana, ancien Président et époux de la candidate du TIM est entreprise par la station. **KOLO TV** mélange informations et commentaires soupçonnant des magouilles des partis politiques pour faire pencher les résultats en leur faveur. Pour appuyer sa thèse, la station a approché le directeur régional du Bureau anti-corruption qui dit ne pas exclure « des possibilités de corruption au niveau du tribunal administratif »*

MEMORANDUM DE STABILITE

L'éventuelle adoption du Mémoire de stabilité par les députés, document élaboré par la Présidence de la République, retient l'attention des médias. La déclaration du Chef de l'Etat selon laquelle il a obtenu 90 signatures fait l'objet d'une polémique au sein de l'Assemblée Nationale mais également des partis politiques. Le Premier ministre a expliqué durant son intervention à la Radio France Internationale, que le Mémoire de stabilité consiste à « créer une majorité parlementaire autour du programme du Président, programme que tous les députés devront ensuite soutenir »

*Hanitra Razafimanantsoa, députée élue sous la couleur du parti TIM et non moins vice-présidente de l'Assemblée nationale a indiqué sur la radio **ANTSIVA** n'avoir jamais consulté ledit document. **KOLO TV** confirme ces dires, en avançant que seule une poignée de parlementaires connaît son contenu car la plupart se trouvent en dehors de la capitale. Des sources approchées par la station ont informé que les signataires seront dotés d'un véhicule tout-terrain et bénéficieront d'autres avantages financiers. Le*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





député de Betroka, Nicolas Randrianasolo réfute cette hypothèse, lors d'une interview accordée à **TV PLUS**, tout en indiquant que les guéguerres politiques n'ont plus leurs raisons d'être ; le Président de l'Assemblée nationale étant désormais du côté du Président de la République.

FOYERS DE TENSION

AFFAIRE JEAN PIERRE RANDRIANAMBOARINA

L'épisode de l'arrestation musclée du leader du mouvement étudiant dénommé Jean Pierre reste au centre de l'attention. Interpellé de force par les gendarmes et accusé d'atteinte à l'ordre public mais également de tentative de coup d'Etat, il écoperait d'une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis. Cette décision du tribunal ne laisse pas indifférents les acteurs politiques et la société civile, d'autant plus que la partie défenderesse entend interjeter appel. En marge de la série d'inaugurations d'infrastructures à Fianarantsoa, le Président de la République a souligné qu'« il ne faut pas confondre usage de la force et brutalité ». Il reconnaît qu'il arrive que la limite soit franchie. L'organisation de la société civile pour la défense des Droits de l'Homme se montre moins tolérante, qualifie ces actes de « torture » et par conséquent, exige l'ouverture d'une enquête ainsi que des sanctions. Pour sa part, le président l'Université d'Antananarivo a déclaré qu'il n'a jamais été question de lever la franchise universitaire lorsque cette « bavure » s'est produite. Par ailleurs, les autorités semblent avoir adopté une nouvelle démarche en déclarant qu'elles sont ouvertes à toute discussion avec les étudiants. Il semble donc que les dirigeants veuillent approcher toutes les parties concernées par la reprise des activités pédagogiques pour tenter de débloquer la situation. Un ultimatum jusqu'au 14 septembre, pour trouver une solution, a cependant été lancé, au terme de quoi les étudiants descendront à nouveau dans la rue. D'un autre côté, le SECES a fait part de son intention de porter plainte contre les forces de l'ordre qui ont « commis des atrocités envers son étudiant ».

*Les médias audiovisuels ont tous traité le sujet de manière approfondie, en rapportant notamment les réactions de plusieurs acteurs politiques, dont celle des membres du gouvernement et du Parlement. Les chaînes nationales ont fait preuve de partialité en priorisant les sources institutionnelles, dont les déclarations mettent en avant les prises de responsabilité des institutions étatiques. Selon Herilanto Raveloharison, Secrétaire d'Etat par intérim en charge de la Gendarmerie, sur la **RNM**, une enquête a été ouverte et les abus seront sanctionnés. La ministre de l'Enseignement supérieur, Monique Rasoazanamera, a souligné, quant à elle, que le régime en place est le seul à s'être réellement soucié des conditions des enseignants-chercheurs. La radio **ANTSIVA** a également fait preuve de partis pris en faveur de l'étudiant en focalisant le traitement de l'information sur son état de santé, jugé précaire selon son avocat et ce, suite aux blessures qui lui ont été infligées. « Une violence gratuite » a d'ailleurs dénoncé la chroniqueuse. La station a également rapporté les réactions de la parlementaire Hanitra Razafimanantsoa, dénonçant le « barbarisme » dont ont fait preuve les forces de l'ordre. Certaines chaînes se sont impliquées dans le conflit, vraisemblablement en vue de l'amplifier. Tel a été le cas de **KOLO TV** qui ne cesse d'illustrer ses reportages se rapportant à l'affaire Jean Pierre Randrianamboarina par les images de l'arrestation musclée et ce, quel que soit l'angle adopté dans le traitement de ce sujet. Un certain alarmisme a également été relevé sur la station qui, dans ses commentaires sur ce foyer de tension, se désole qu'un seul régime soit à l'origine d'autant de mouvements de contestation, qui plus est de la part de différents secteurs d'activité. La chroniqueuse de*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



FREE FM participe également à aiguïser les tensions en remettant en cause la logique des accusations qui pèsent sur l'étudiant. La journaliste estime effectivement qu'un seul individu ne peut être tenu responsable d'un acte de déstabilisation à l'encontre de l'Etat et s'insurge également contre la culture d'impunité à l'égard des forces de l'ordre. Dans un souci d'approfondissement, *VIVA TV* tente de percer l'origine du problème en sollicitant l'avis du président de l'Université, du conseil scientifique et des étudiants. Cette approche n'empêche cependant pas la station de se ranger du côté des étudiants et participe à alimenter le conflit comme l'attestent ses commentaires : « la plainte du SECES est fondée », « les forces de l'ordre ne défendent plus le peuple mais plutôt les intérêts de quelques personnes », « à cause de la dictature de l'Etat, les étudiants manifestants s'exposent à une convocation en conseil de discipline. »

GREVE A LA JIRAMA : UNE NOUVELLE REVENDICATION

Les employés grévistes de la société nationale de distribution d'eau et d'électricité ont fait part d'une nouvelle revendication. En effet, ils réclament maintenant la démission du ministre de l'Energie, du Directeur général et de tous les membres du Conseil d'administration. La direction de la JIRAMA, quant à elle, a indiqué qu'en dépit de la grève, le personnel est libre de travailler pour servir les abonnés et que suite à la découverte d'une bombe artisanale dans l'enceinte du siège lors des précédents meeting, il est interdit de tenir des manifestations dans tous les locaux de la compagnie. Par ailleurs, il a été rapporté que les 6 agences de la JIRAMA ont rouvert leur porte depuis le vendredi 4 septembre. A cette même date, les 5 leaders de l'Intersyndical ont fait l'objet d'une convocation et ont été auditionnés à la gendarmerie de Fiadanana dans le cadre de la découverte de l'engin explosif. Une situation qui n'a pas découragé les grévistes qui étaient bien décidés à poursuivre leur manifestation quotidienne à Soanierana, mais c'était sans compter sur les forces de l'ordre qui ont bloqué l'accès aux locaux. Des heurts ont ainsi été enregistrés.

La *TVM* a choisi de rapporter l'avis des syndicalistes n'adhérant pas à la grève. L'interview tend d'ailleurs à donner tort aux employés grévistes car elle met avant la contradiction dans leur décision de fermer les agences de la JIRAMA, empêchant ainsi l'approvisionnement des caisses de la compagnie et leur projet de levée de fonds afin de soutenir financièrement la société. A l'inverse, *TV PLUS* et *KOLO TV* ont donné la parole aux employés grévistes. Une occasion pour ces derniers d'accuser le régime de vouloir mettre en faillite la société JIRAMA pour favoriser les opérateurs étrangers œuvrant dans le domaine de l'énergie. Une hypothèse soutenue par la seconde station qui s'implique dans le conflit et tend à amplifier comme en témoigne son analyse sur l'arrivée des générateurs de la société Aggreko qui, de son avis, est la preuve que la compagnie n'arrêtera pas de recourir aux services de prestataires étrangers malgré les enjeux financiers de cette stratégie. La radio *ANTSIVA* se positionne en médiateurs et suggère aux parties prenantes de tenter de résoudre leurs problèmes à l'interne, au lieu de faire intervenir la Brigade de recherche criminelle tandis que *MA-TV* adopte une approche mesurée mais également impartiale, en s'enquérant des opinions des divers acteurs. Utilisant des termes dépourvus de toute subjectivité tels que « incident avec les forces de l'ordre » ou encore « interdiction d'entrer dans le local », les journalistes essaient de tenir un discours exempt de jugement.

PROPOS ILLEGITIMES

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



Les forces de l'ordre font l'objet de critiques acerbes en raison notamment de leur implication dans divers événements récents. Elles ont ainsi été victimes de propos belliqueux émanant autant des médias que des auditeurs. La chroniqueuse de la radio *ANTSIVA* a ainsi martelé que « *les forces de l'ordre se vengent sur la population après avoir perdu des éléments à Ankazoabo Sud* ». Une opinion soutenue par un auditeur de l'émission « Fampitam-baovao » dont l'intervention n'a suscité aucune prise de responsabilité de la part de la station : « *vous, les forces de l'ordre, qui agressez la population ! Faites bien attention car la vingtaine de millions de Malgaches pourraient se retourner contre vous* ». Par ailleurs sur la *TV PLUS*, son journaliste correspondant dans la ville de Toamasina affirme avec une certaine assurance que « *des éléments des forces de l'ordre sont impliqués dans les trafics de bois de rose dans la ville du Grand Port* », une rumeur ternissant l'image des militaires et qui n'a été justifiée par aucune information supplémentaire. Les politiciens restent la cible privilégiée des critiques. Pour preuve, sur *FREE FM*, la candidate Lalatiana Rakotondrzafy a eu recours à un langage offensant dans ses attaques contre Marc Ravalomanana, époux de la candidate provisoirement élue à la tête de la CUA : « *il s'agit d'un égoïste qui ne sait prioriser que ses propres intérêts* ». Une accusation qui n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune prise de responsabilité de la part des journalistes.

FORMAT DE COUVERTURE

Un temps de parole de vingt-deux minutes a été accordé par la *TVM* à Willy Rajaonah, président du syndicat SEKRIMA lors de son JT de 19h30, du 3 septembre. L'interview étant consacrée à un syndicat qui ne participe pas à la grève au sein de la JIRAMA, son président s'est lancé dans un « monologue » afin d'expliquer sa position.

Sur les ondes de la *RNM*, le 7 septembre, vingt-deux minutes ont également été accordées au Premier ministre Jean Ravelonarivo, de retour de son séjour en France et durant lequel il a pu s'entretenir avec son homologue français, Manuel Valls. Il en ressort de cette interview que le document-cadre de coopération entre les deux pays sera révisé.

STYLE ET DEONTOLOGIE

Dans le cadre de son reportage sur la journée de deuil entreprise par les commerçants de Fianarantsoa pour exprimer leur ras-le-bol face à la recrudescence de l'insécurité, *VIVA TV* a diffusé les propos d'un manifestant qui appelle ses confrères à « *procéder comme ils ont l'habitude de faire lorsqu'ils attrapent un bandit* ». Bien que l'expression « *vindictes populaires* » ne soit pas expressément prononcée, il est évident qu'il s'agit bien d'appliquer la justice populaire. En guise de réactions, le journaliste note que « *le manque de compétence des autorités étatiques pèse sur le peuple. La population vit quotidiennement dans la peur des attaques des bandits* ». Non seulement la station rapporte des propos incitant implicitement à la vindictes populaires mais s'aligne surtout sur ces derniers.

KOLO TV a tendance à mélanger les événements entre eux dans le cadre de ses analyses, de manière à ce que l'incapacité des autorités étatiques à gérer les affaires nationales soit mise en exergue. Cet argument du journaliste : « *les grèves du SECES et de la JIRAMA sont dues au manque de trésorerie*.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



Malgré tout, le gouvernement a contracté un prêt pour les victimes des catastrophes naturelles », en constitue une illustration.

VIVA TV a fait preuve de manquement à l'éthique et la déontologie journalistique dans son JT du 7 septembre, lors du traitement d'une information mettant en scène des enfants. La station a effectivement diffusé les images, en gros plan, d'un fœtus déjà à terme, contenu dans un sachet plastique et jeté sous un pont à Toamasina. Tout le corps du fœtus a d'ailleurs été parfaitement exposé durant l'examen effectué par les policiers. Bien que ces images puissent heurter la sensibilité de certaines catégories de spectateurs, la station n'a pas estimé nécessaire de les avertir au préalable.

FEMMES

Une travailleuse malgache originaire de Fianarantsoa et expatriée au Koweït, aurait été agressée et tuée dans le pays où elle réside. D'après les témoignages de sa famille, elle avait refusé de partager le lit du fils du patron, d'où cette agression meurtrière. La dépouille de la jeune femme devrait débarquer à Madagascar le 12 septembre prochain. KOLO TV maintient une certaine distance par rapport à l'information en soulignant qu'il est encore impossible de confirmer s'il s'agit réellement de la travailleuse malgache dans la vidéo qui circule actuellement. Dérapage, au contraire, sur VIVA TV, car dès l'ouverture de son programme d'information du 7 septembre, la station diffuse plusieurs extraits de la vidéo de l'agression dont des séquences mettant clairement en scène la violence dont elle a été victime. Bien que la station ait diffusé ces images d'une extrême violence en noir et blanc, toute la scène reste tout de même visible, d'autant plus que différents extraits sont diffusés tout au long des reportages, avec des angles de prise de vue différents. Les téléspectateurs n'ont pas été avisés au préalable avant la diffusion de ces images alors qu'elles sont susceptibles de heurter leur sensibilité.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVÉLO: misa.ramisarivelo@eces.eu

Site Web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

